



Mettre en œuvre un reporting réglementaire et publier une DPEF (France)

LE REPORTING RSE REGLEMENTAIRE

Le cycle " Mettre en œuvre un reporting extra-financier et publier une DPEF " prépare à mieux répondre aux obligations réglementaires liées à la publication des « *informations sociales, environnementales et sociétales des rapports annuels du conseil d'administration ou du directoire* ». Chaque participant y trouvera méthodes et outils indispensables à une appropriation efficace dans son entreprise.

- Désormais intégré au fonctionnement des entreprises, le reporting contribue à renforcer le modèle d'affaires de l'entreprise et le développement de ses opportunités tout en maîtrisant les risques liés à ses activités. Le reporting est un outil de pilotage au service de la performance et de l'engagement des parties prenantes.
- La performance s'apprécie selon des indicateurs pertinents, des objectifs de progrès à terme, la supervision de l'atteinte des objectifs.
- Dans ce contexte, l'adaptation de la démarche RSE aux évolutions réglementaires et normatives s'impose. Le Décret n° 2017-1265 relatif à la loi 2016-1088 ARTICLE 37 - DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF) modifie l'article L225-102-1 et impose une évolution des obligations de reporting extra-financier selon certains seuils.
- La DPEF vient en complément de dispositifs réglementaires tels que la loi SAPIN II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, le Bilan GES Réglementaire et le Bilan social et selon les seuils, la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre du 21 février 2017. La loi PACTE renforce l'idée que l'entreprise doit formuler sa raison d'être et le rendre transparent dans son reporting.

Le cycle permet d'apporter des réponses aux problématiques suivantes :

- Quelles sont les réponses à apporter aux attentes de vos partenaires économiques clés et des analyses extra-financiers, tout en intégrant et anticipant les réglementations légales et les conventions normatives ?
- Quelles approches, quels outils et quelles méthodes pour réaliser un reporting qui démontre votre création de valeur et pérennise le modèle de croissance de l'entreprise ?



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux réglementaires
- Intégrer la réglementation nationale, européenne et internationale en faveur de la création de valeur
- Connaître les référentiels et s'en inspirer.
- Faire évoluer votre étude de matérialité en la conjuguant avec l'analyse des risques et opportunités.
- Préparer un reporting qui démontre la création de valeur pour vos parties prenantes et notamment vos partenaires économiques et financiers.

CALENDRIER

- 1 journée en format inter-entreprises
- PARIS - à fixer selon vos disponibilités

CETTE FORMATION S'ADRESSE A TOUS

- Toutes fonctions (direction générale, direction du développement durable / RSE, chargé de mission, responsable reporting, direction financière, direction de la stratégie, relations investisseurs, etc.) souhaitant acquérir une meilleure connaissance et maîtrise du reporting réglementaire.
- Toutes tailles d'entreprises : industriels et prestataires de services, grands groupes et PME.

LES TEMPS FORTS

- ✓ Deux formateurs spécialistes de la RSE et des exigences réglementaires du Reporting RSE
- ✓ Un état des lieux de l'environnement du reporting
- ✓ Des clés pour construire votre réflexion et développer votre projet de reporting réglementaire
- ✓ De nombreux retours de bonnes pratiques nationales
- ✓ Une mise en pratique à travers des études de cas
- ✓ Un quiz est organisé pour clôturer la journée
- ✓ Remise d'une attestation de formation professionnelle en fin de journée.

PROGRAMME

<p>PARTIE 1 - QUEL EST L'ENVIRONNEMENT DU REPORTING ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tendances du Reporting RSE dans le cadre d'une démarche RSE • Panorama des cadres réglementaires, normes et référentiels • Tableau des obligations légales (DPEF, Sapin II, Devoir de vigilance, ...) • Les enjeux DPEF vs Rapport DD/RSE : un seul ou les deux ? • De la « raison d'être » au « Bien commun », comment conjuguer sur une base de grammaire commune ?
<p>PARTIE 2 – COMMENT ORGANISER SON REPORTING SELON LA DPEF ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus qu'une réponse réglementaire, un PILOTAGE STRATÉGIQUE de la performance extra-financière • Points de CONFORMITÉ avec le cadre national de la DPEF et les normes internationales et les référentiels de Reporting ✓ Le modèle d'affaires ✓ L'analyse des risques, des opportunités et de la matérialité ✓ Les politiques RSE ✓ Mise en œuvre et indicateurs clés de performance • COHÉRENCE avec les demandes des auditeurs et des vérificateurs • ATTENTES des parties prenantes en matière de transparence
<p>PARTIE 3 - COMMENT CONSTRUIRE SA VISION ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • VALORISATION DE LA DEMARCHE d'amélioration continue • ROI SOCIÉTAL en termes d'attraction et satisfaction des parties prenantes
<p>CAS PRATIQUE – ANALYSE D'UN MODELE DE DPEF</p>

ANIME PAR



Dolores LARROQUE

Experte en Stratégie, Reporting RSE et notation extra-financière.
Evaluatrice Technique du COFRAC
[Profil LINKEDIN](#)

Dolores Larroque a occupé pendant toute sa carrière des postes d'encadrement chez Sodexo et pendant 8 ans, en tant que Directrice en Responsabilité Sociétale à la direction Groupe du développement durable où elle a contribué directement aux progrès de Sodexo qui figure comme le leader en responsabilité sociétale de son secteur d'activités. Elle fonde en 2013 MATERIALITY-Reporting dont la mission est d'aider les organisations dans leur démarche de lancement ou refonte de leur stratégie RSE et reporting extra-financier. Unique GRI Data Partner pour la France. Diplômée de l'Ecole de Management de Lyon, évaluatrice certifiée en ISO 26000 par AFNOR. Evaluatrice technique du COFRAC pour la vérification des Organisations réalisant des missions de vérification des informations extra-financières (DPEF). Consultante référente du LABEL LUCIE, professeur-intervenant dans des programmes de mastères et executive MBA. Membre du Collège des Directeurs du Développement Durable

TARIF

FRANCE (PARIS)

Effectif >= 1000 personnes	Effectif < 1000 personnes	TPE/PME <250 personnes
1150 € par personne / jour	1000 € par personne / jour	750 € par personne / jour

- Remise de facture et convention de formation sur demande. Règlement avant la formation
- Le prix comprend la remise d'un support de formation, les prestations d'accueil de la journée (repas et pauses), l'accès à une hotline durant 3 mois pour toutes questions.
- Les prix sont exprimés en hors taxes et la TVA applicable est de 20%
- Formateur agréé et membre agréé de la Fédération de la Formation Professionnelle (France)
- Organisme de formation n° 11788267878, statut validé sur DATADOCK
- Référençable sur tous OPCO/OPCA
- Un quiz est organisé pour clôturer la journée.
- Remise d'une attestation de formation professionnelle en fin de journée.
- 10% de réduction pour une 2^{ème} personne et 10% pour la 3^{ème} personne d'une même organisation

VOUS INSCRIRE

- Nous renvoyer le formulaire d'inscription dûment rempli.
- Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone ou par mail.
- N'hésitez pas à nous proposer vos disponibilités dans les mois à venir afin de mettre en place une session dont la date vous convienne totalement.

CONTACT



Dolores LARROQUE
 Tel +33 6 86 20 19 74
Dolores.larroque@materiality-reporting.com

MATERIALITY-Reporting est une agence conseil en stratégie et reporting extra-financier, experte et innovante, spécialisée dans la pertinence et la performance de la RSE pour vous aider à améliorer la valeur sociétale de votre entreprise.

NOS IMPLANTATIONS

FRANCE

Siège social : 19 chemin des vignes 78990 ELANCOURT

Bureaux : 1 avenue de l'Atlantique, 91940 LES ULIS (France)

MAROC

Angle Bd Abdelmoumen & rue soumaya, résidence Shehrazade, 3,

Appt 22, étage 5, Casablanca 20000 (Maroc)

N° FIXE : +212(0)522 985 460

N° FAX : +212(0)522 985 240



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- A retourner par mail à dolores.larroque@materiality-reporting.com
- Un formulaire par session de formation
- Plusieurs participants d'un organisme peuvent être inscrits sur un même formulaire
- Une facture vous sera envoyée à réception de votre formulaire d'inscription.

SESSIONS DE FORMATION

- 1. Se former à la RSE et au Développement durable
- 2. Mettre en œuvre une communication et un reporting RSE / Développement durable
- 3. Mettre en œuvre un reporting réglementaire DPEF en France
- 4. Mettre en œuvre un reporting réglementaire ESG au Maroc
- 5. Se former aux Normes de Reporting GRI
- 6. Se former aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies
- 7. Se former au Reporting Intégré
- 8. Se former au Marketing Responsable

ORGANISME

Raison sociale	
Effectif Groupe	
Adresse	
Contact formation	
Mail	
Tel.	

PARTICIPANTS

	Participant 1	Participant 2	Participant 3
Nom			
Prénom			
Fonction			
Service			
Mail			

Lieu et date :

Signature et cachet de l'organisme